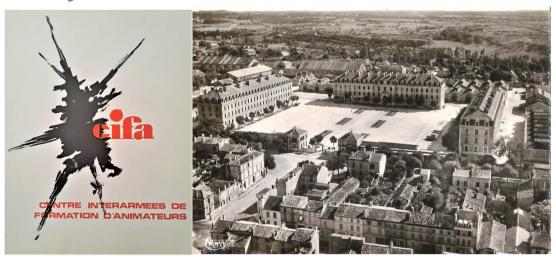
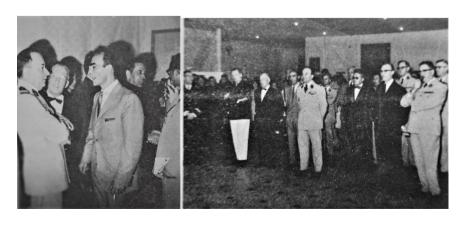
Centre Interarmées de Formation d'Animateurs (C.I.F.A.) ANGOULÊME 1966-1974



Le **centre interarmées de formation d'animateurs** d'Angoulême a été créé le 1^{er} mai 1966 en application de la décision ministérielle n° 126 du 1^{er} mars 1965 (Défense Nationale).

Placé sous l'autorité du secrétariat général pour l'administration (bureau de la promotion sociale) qui lui adresse ses directives concernant la formation des animateurs, le centre relève du chef d'état-major de l'armée de Terre pour son fonctionnement et son administration.

Le centre est commandé par un officier supérieur de l'armée de Terre, secondé par un effectif de quatre officiers supérieurs (Terre/Air/Mer), de quarante militaires (Sous-officiers et troupe des trois armées) et de deux employées civiles des armées.



Le C.I.F.A. forme, au profit des trois armées, **des animateurs** (appelés du contingent à 90 %) aptes à créer et animer des clubs de loisirs éducatifs dans les unités militaires. Le ministère de la Jeunesse et des Sports est associé au fonctionnement du C.I.F.A. en raison de la présence de douze conseillers techniques et pédagogiques **(C.T.P.)** dans le personnel d'encadrement des stages et d'un inspecteur de la Jeunesse et des Sports comme adjoint au chef militaire du centre.

Le centre organise également **des stages d'information** sur l'animation des loisirs éducatifs, au profit des officiers et des sous-officiers des trois armées.

Un conseil de perfectionnement arrête chaque année le calendrier des stages, leur programme général, le nombre et la qualité des stagiaires à admettre pour chacune des armées.

D'abord détachés, les C.T.P. furent rattachés en 1972 à la direction régionale de Poitiers. Des difficultés nées de divergences dans la conception de l'animation amenèrent en 1974 la transformation du C.I.F.A. en un centre interarmées de préparation aux actions de promotion sociale (C.I.P.P.S.) qui fonctionne sans participation, sinon ponctuelle, des agents du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.



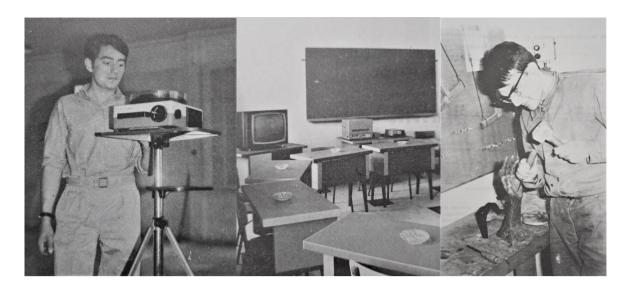
Stage officiers C.I.P.P.S. 1974



Stage sous-officiers C.I.P.P.S. 1976

Les bâtiments du C.I.F.A. d'Angoulême (Quartier Bossut), aménagés en moins de huit mois par le Génie, abritent un mess, un complexe comportant deux terrains de volley-ball, un gymnase, un circuit de cross tout terrain, un cadre de verdure, une salle de conférence, une salle de cinéma et de théâtre (180 places), une imprimerie-offset, une bibliothèque de quatre mille volumes, une discothèque, un laboratoire-photo, des ateliers de menuiserie, de fer et de radio électricité, ainsi que onze salles d'études équipées chacune d'un poste de télévision, d'un magnétophone, d'un appareil de projection diapositives et d'un combiné radio-électrophone.





Le programme de la formation s'étale sur huit semaines pleines, il comprend l'entretien de la condition physique et de l'instruction militaire. Le C.I.F.A. est équipé en terrains et installations sportives modernes qui sont en permanence à la disposition des stagiaires pour la pratique des disciplines suivantes : volleyball, hand-ball, basket-ball, cross, athlétisme, judo, culturisme, football, rugby.

Dès que les équipes ont atteint un certain degré de cohésion, des compétitions sont organisées, soit avec les formations militaires de la garnison, soit avec les clubs civils.

En ce qui concerne **l'instruction militaire**, elle est à base de tirs aux armes individuelles et de marches. Ces dernières ont l'allure de rallyes de groupes et toutes les responsabilités d'orientation et de choix d'itinéraires sont laissées à l'initiative des stagiaires. Une place importante est également faite au secourisme.



La formation générale est dispensée sous forme d'exposés faits soit par les cadres de l'établissement, soit par des personnalités compétentes de l'extérieur, elle est complétée par l'examen de sujets choisis librement par les stagiaires. La méthode repose essentiellement sur une pédagogie coopérative. En complément de leur information, les stagiaires participent à des manifestations culturelles : séances théâtrales, concerts des J.M.F. conférences diverses, expositions.

Chacun des C.T.P. a une dominante culturelle ou manuelle et dispose d'un atelier avec son équipement spécifique permettant la découverte et la création d'activités regroupées en quatre options :

OPTION A: art dramatique, ciné et caméra club, arts décoratifs.

OPTION B: audition musicale, dessin-peinture, radio électricité.

OPTION C: photo, moyens d'information, livre vivant.

OPTION D: lecture, découverte, arts manuels (fer, bois, émaux).





Stagiaires de l'option moyens d'information et photo

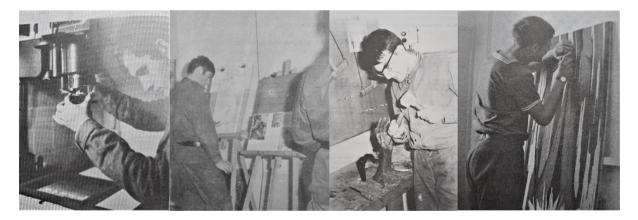


Salles d'études information-communication, salle de musique, régie tv





Exposé en direct sur la régie tv intérieure du centre / divers ateliers ; photo, peinture, sculpture...



Tous les stagiaires sont par ailleurs initiés à la manipulation des appareils audio-visuels, l'art choral, l'organisation d'une sortie de découverte et au téléclub.

Cette initiation à l'animation des clubs éducatifs est complétée par **les activités libres**, en fonction des compétences existantes et des moyens matériels disponibles, et aux aspects très divers : orchestre de variétés, club spéléo, club

kayak, sports collectifs, animation par la télévision interne, l'expression dramatique, cours d'entrainement mental...

Dans le climat ainsi créé, les stagiaires sont considérés comme des adultes responsables. Il leur appartient d'assurer la ponctualité à toutes les activités, d'organiser l'entretien des locaux et des matériels qui forment leur cadre de vie et leurs moyens d'action.

Il s'agit d'habituer les stagiaires à :

- Vivre et travailler ensemble,
- Découvrir et connaître les autres,
- Discuter en équipe,
- Découvrir la région,
- Présenter les découvertes,
- S'exprimer seuls ou en groupe.

Extrait de l'éditorial « CIFA revue » session 1968/4



... « Sens de l'effort, amitié contagieuse au sein de vos groupes, découverte de la sensibilité, joie de la création, don de la communication basé sur l'écoute attentive des besoins d'autrui, appréhension du milieu militaire, telles sont les vertus qui nous paraissent essentielles chez tout animateur de loisirs éducatifs... »

Lieutenant-Colonel MARMARA, commandant du centre.

<u>De septembre à fin décembre 1966</u> se déroulent les deux premiers stages de formation d'animateurs.

En 1967, le C.I.F.A. a pu organiser :

- Quatre stages de formation d'animateurs, (durée deux mois)
- Quatre stages d'information pour officiers-conseil, (durée six jours)
- Un stage d'information pour les officiers d'état-major des régions militaires (durée trois jours).

Fin 1967, les effectifs touchés étaient les suivants :

- 759 animateurs
- 138 officiers-conseil
- 11 officiers d'état-major.

Le programme de l'année 1968 prévoit :

- 4 stages de formation d'animateurs
- 8 stages d'information pour officiers-conseil
- 2 stages d'information pour officiers d'état-major
- 2 stages d'information pour sous-officiers

Ce qui correspond à :

- 500 animateurs
- 200 officiers-conseil
- 50 officiers d'état-major
- 50 sous-officiers.

Le nombre d'unités touchées est donc forcément limité.

Il s'établit à un total de 342, soit :

- 237 corps de l'armée de Terre
- 55 bases aériennes
- 50 bases ou unités importantes de la Marine.

Au 1^{er} janvier 1969,

il existait dans les armées 2053 clubs, groupant 39548 jeunes.



Le financement de ces actions est assuré de plusieurs façons :

- Le C.I.F.A. a été financé entièrement pendant les deux premières années par le Fonds de la Formation Professionnelle et de la Promotion Sociale.
- En 1968, le financement a été assuré à 50 % par le Fonds et 50% par les Armées.
- En 1969, la répartition est la suivante :
 60% à la charge des Armées, 25% à la charge du Fonds, 15% à la charge du secrétariat à la Jeunesse et aux Sports.

Le budget du C.I.F.A. pour 1969 s'élève à la somme de 1 258 000 Fr. Depuis 1969 la création des clubs de loisirs éducatifs est financée par le budget des Armées.

RECRUTEMENT DES STAGIAIRES

Les stagiaires doivent être sélectionnés parmi les hommes du rang du contingent :

- Volontaires,
- Ayant accompli deux mois de service au minimum ou quatre mois de service au maximum,
- D'un niveau d'instruction au moins équivalent à celui du B.E.P.C.,
- Présentant des qualités certaines de maturité d'esprit, de dynamisme et de rayonnement personnel.

		9
ONTI	DURCELL AND THE PROPERTY OF TH	CENTRI
ppelé	Bogogé	
NOM	- non	RCEL

INTERARMEES DE FORMATION D'ANIMATEURS FICHE D'ANIMATEUR Stage 70/ nº4 to diemos Grade <u>Matelot</u> Unité _ Ville de garnison ou S.P. -Date et lieu de Naissance 1.11.1949 ANGOULEME Profession avant l'appel Ajusteur. Situation de Famille Célibataire Macodokaccdocotes Frères..... 16. FLEAC Adresse Civile Personnelle si différente de celle des Parents RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE DESIGNATION AU STAGE * Avez-vous eu un entretien avec votre Officier-Conseil ? -* Grade et nom de votre Officier-Conseil _ OUI NON (1) - Rayer les mentions inutiles.

Fiche de fin de stage au CIFA

4		
Don element que s'est	integre dan	· son groupe -
Boune participation.		
Devra être encourage et	aide -	

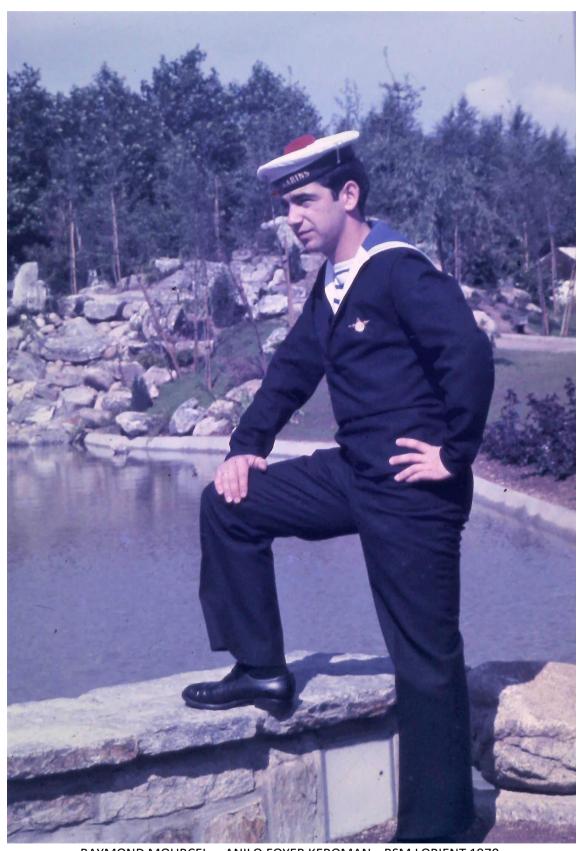
APPRECIATIONS DE L'INSPECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Sera dans des constitus un unbo un catalysecer. en sursin de son attetudo.

APPRECIATIONS DU COMMANDANT DU CENTRE

) sit recession d'il d'extrissione miene.

M. Just Please.



RAYMOND MOURCEL ANILO FOYER KEROMAN BSM LORIENT 1970

L'ANIMATEUR

Le C.I.F.A. a été créé dans le but de former, ou de perfectionner des animateurs, pris dans le milieu des appelés, dans la perspective d'en faire « plus des éducateurs que des propagandistes, des hommes de recherche, de contact, de dialogue » au profit de leurs camarades.

... « Récepteur et diffuseur d'informations, générateur d'inquiétude, éveilleur de conscience, l'animateur dynamise les groupes humains auxquels il appartient.

L'animateur doit faire l'inventaire des talents, des connaissances, des aspirations, des possibilités humaines de ses camarades.

Partant des réalités de sa condition et des circonstances dans lesquelles il se trouve, l'animateur contribue à faire naître au sein de la collectivité militaire des communautés favorisant le développement humain de chacun... »

Maurice CLARTE

Inspecteur Jeunesse et Sports, directeur civil (C.I.F.A. 1971)

ROLE DE L'ANIMATEUR

Vis-à-vis des Hommes du Rang :

- Il informe,
- Il suscite et catalyse les aspirations de la masse,
- Il détecte les animateurs qui prendront en charge les clubs potentiels
- Il les forme et les soutient de tous ses moyens.

Vis à vis du Commandement :

- Il rend compte des activités projetées et les fait admettre,
- Il demande les moyens en locaux et en matériels,
- Il gère les matériels qui lui sont consentis et en assure la bonne conservation.

Pour gagner la confiance des uns et des autres, l'animateur devra lier un dévouement et une disponibilité permanente à une conscience aigüe de la discipline et des règlements de la collectivité militaire.

L'animation n'est pas l'action, mais elle suppose l'action. Cela exige pour être animateur deux qualités essentielles : une réelle vigueur de l'esprit et une pensée en mouvement. L'animateur est continuellement en recherche, en route. Il doit disposer d'une aptitude à communiquer qui tient à la fois de don et technique. Enfin, par certains côtés, il doit être homme d'action.

Animer, organiser, coordonner les loisirs des autres, c'est là une noble tâche!

Elle exige en revanche de chacun, de ne faire aucune économie de sa sueur et de son temps pour affronter sereinement les problèmes communs à tous les clubs ;

- Manque d'intérêt de certains membres trop passifs,
- Absentéisme dû à des empêchements divers (manœuvres, garde, maladie, permission)
- Difficulté de recruter un animateur ayant les qualités nécessaires,
- Peu de cadres informés sur le rôle et la place des loisirs éducatifs dans l'activité militaire,
- Peu d'adhérents pour les activités culturelles,
- Problèmes matériels, crédits insuffisants, manque de locaux propres et bien équipés,
- Double fonction d'animateur loisirs et de promotion sociale ou autre affectation (vaguemestre, instituteur, chauffeur, secrétaire, barman...),
- Le scepticisme des cadres,
- Critique sur la rentabilité de tant d'énergies et d'argent pour un petit nombre,
- La réticence à confier matériels et locaux,
- L'ignorance des hommes du rang non concernés par les loisirs éducatifs,
- manque de temps libre en école,
- La personnalité de l'animateur, son charisme, sa manière d'agir, de convaincre, de motiver,
- Les innombrables problèmes de l'organisation des loisirs.

PROPOS DU DIRECTEUR DES STAGES

... « Chacun a compris que le mot LOISIRS est bien faible pour définir la mission poursuivie au CIFA et bien peu représentatif pour traduire la portée de l'enseignement dont il est le prétexte. S'il constitue le truchement de l'action de l'animateur et lui impose le devoir de le mettre à la portée de tous, ce terme prend une autre signification avec la qualification d'EDUCATIFS.

L'animateur devient alors un éducateur. Son champ d'action n'a plus de limites, et aucune activité, si modeste ou si ingrate qu'elle puisse être, ne doit être négligée dans cette perspective.

Alors, l'imagination, la compétence, la générosité, la tolérance jointes à la lucidité, au courage et à la disponibilité permettront, et ont déjà permis, de trouver de nouvelles expressions à nos relations humaines... »

Jean OESTREICHER

Directeur de 2° Classe des Foyers de la Marine. Directeur des stages 1966/70

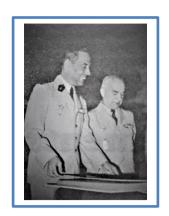


Le colonel MARMARA et le DF2 OESTREICHER

Extraits du mot d'adieux du Colonel MARMARA

Commandant du C.I.F.A. d'Angoulême (1966/1970)

à l'occasion de son départ du centre le 24 juin 1970.



... « En mai 1966, les objectifs du CIFA étaient ambitieux : « Par une saine politique de loisirs éducatifs, modifier l'état d'esprit des individus et le style de vie de la collectivité militaire ».

Le bilan de quatre années d'effort est bien délicat à dresser. Pendant cette période l'école a fait l'objet de critiques sévère aussi bien que d'éloges excessifs. Ce fut en réalité, une entreprise à l'échelle humaine, marquée par la disponibilité et le dévouement inlassables d'éducateurs civils et militaires, l'enthousiasme créateurs de jeunes, et le scepticisme plus ou moins avoué de cadres de passage enlisés dans les préoccupations banales du temps de paix pendant leurs moments de loisirs. Près de deux mille jeunes sont passés par le CIFA. Si un travail fécond a pu être réalisé dans les unités où ils ont trouvé aide et appui du commandement, il faut bien reconnaitre que dans bien des cas l'aventure s'est soldée par une perte d'énergie désintéressée navrante.

Cette école a une âme. Elle a entrainé de véritables citoyens, c'est-àdire des hommes soucieux de prendre toutes leurs responsabilités au sein des collectivités dans lesquelles ils sont placés.

L'esprit de cette école a voulu se perpétuer dans une amicale d'anciens « Cifaliens » qui vient de voir légalement le jour. Cette naissance est accompagnée de nos vœux les plus ardents ; qu'elle

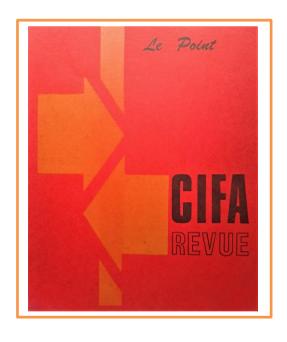
rassemble au plus vite tous ceux qui poursuivent, isolés, leur action animatrice... »

Parution au Journal Officiel du 13 Mai 1970, page 5512;

LES CIFALIENS, Association Amicale des Animateurs

<u>But</u>: regrouper les animateurs du CIFA et œuvrer pour le développement de la culture populaire.

<u>Siège social</u>: 28, Boulevard de Strasbourg, PARIS 10è.









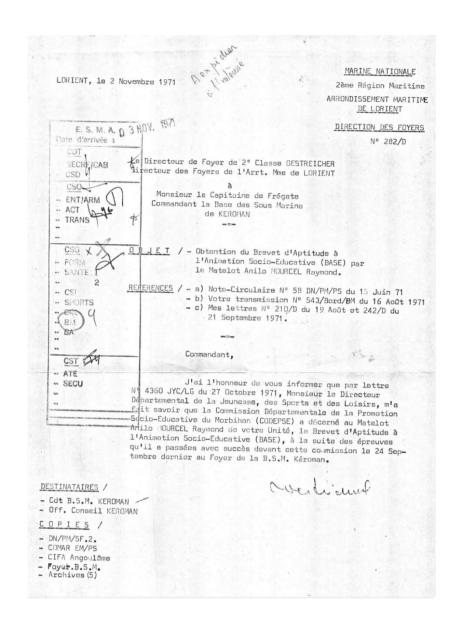
SANCTION DE LA QUALIFICATION D'ANIMATEUR DU STAGE CIFA

La spécialité acquise au C.I.F.A. est sanctionnée par la délivrance d'un certificat de spécialité du premier degré (certificat pratique « C.P. » et certificat technique élémentaire « C.T.E. ») permettant la nomination des personnels intéressés en fonction de leur manière de servir, dans les grades de caporal et caporal-chef (ou équivalent).

Note N° 9160/DTAI/INS/C/DTAI/PH/2 du 2 juin 1970 de l'état-major de l'armée de Terre.

Le ministère de la Jeunesse et des Sports a donné son accord pour **qu'un** certificat et une fiche d'appréciation soient pris en considération dans l'étude des dossiers des candidats à la première partie du diplôme d'état de Conseillers d'Education Populaire. Le certificat est remis à l'intéressé par son chef de Corps ou Commandant de base au moment de sa libération.

En outre, les stages de formation du C.I.F.A., sanctionnés par un certificat technique élémentaire d'animateur sans équivalence avec les diplômes d'animation socio-éducative de la Jeunesse et des Sports, peuvent cependant conduire aux épreuves du brevet d'aptitude à l'animation socio-éducative (B.A.S.E.) ou compter comme unités de valeur pour l'obtention du certificat d'aptitude à la promotion des activités socio-éducatives et à l'exercice des professions socio-éducatives (C.A.P.A.S.E.).



Il est rappelé que le certificat d'animateur de clubs de loisirs éducatifs (ANILO) avait été créé par note circulaire N° 1833 M/5/PM.2 du 12 Mai 1967 et modificatif N° 620 M/5/PM.2 du 19 Février 1968. Ce certificat est délivré par le C.F.M. d'Hourtin sur propositions du Commandant du C.I.F.A.



CONCLUSION

Le Centre Interarmées de Formation d'Animateurs d'Angoulême est un exemple vivant de collaboration féconde entre les enseignants civils et les militaires stagiaires unis par la même foi en la jeunesse et dans l'avenir de la Nation. Par ces liaisons étroites avec la commission Armées-Jeunesse, et à travers elle, les grands mouvements de jeunes et d'Education Populaire, il prolonge leurs efforts pour que le pays dispose de citoyens responsables, décidés à prendre en charge leur propre destin.

Le temps des loisirs devient ainsi l'occasion d'un enrichissement personnel, prémices d'une authentique promotion sociale.



Angoulême et son fleuve la Charente



Le Quartier Fayolle (à droite les locaux du CIFA) - Angoulême

ORGANISATION DE LA PROMOTION SOCIALE DANS LA MARINE

Les actions de Promotion Sociale ont été confiées à la Direction du Personnel Militaire de la Marine (D.P.M.M) :

- dès 1962, au bureau des Etudes Générales,
- en 1969, au bureau nouvellement créé de la Promotion Sociale.

Les unités reçoivent leurs directives, soit des commandements de Régions Maritimes, soit des commandements de Forces Navales.

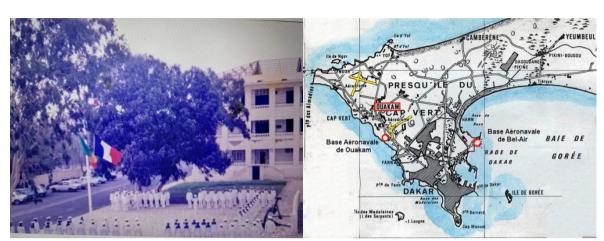
Dans chaque Région Maritime, Arrondissement Maritime ou Force Navale, existent :

- Un officier conseil choisi parmi les officiers de l'état-major. Cet officier est assisté, selon les possibilités, d'une équipe d'animation de Promotion Sociale comprenant : un officier marinier, des quartiers-maîtres instituteurs militaires ou animateurs de loisirs.
- Des foyers de la Marine spécialement chargés des activités de loisirs (distraction-détente-culture, etc...). Ces foyers disposent de leurs personnels spécifiques (directeurs de foyers et assistants de foyer) et des animateurs de loisirs éducatifs chargés d'animer des clubs.

L'animation des activités de sports est confiée dans la Marine à un officier des sports, qui souvent collabore avec le personnel des foyers dans le domaine des distractions sportives et dotation de récompenses.



COMPTE-RENDUS D'ANILO DANS LEUR AFFECTATION



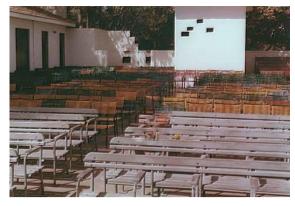
... « Voilà maintenant près de quinze jours que j'ai rejoint mon affectation.

La cour d'honneur de l'Unité Marine Dakar

Je tiens à vous d'abord à vous dire que je garde du stage un très bon souvenir même si tout n'a pas été parfait. L'accueil qui m'a été réservé ici, a été épatant tant de la part du directeur du foyer qui est très dynamique et coopérateur, que du Commandant.

Pour le moment, je m'occupe uniquement de l'animation. J'ai de gros atout de mon côté puisque j'ai l'appui du commandement, mais rien ne va sans mal et le plus difficile ici, sera d'accrocher ou plutôt de réveiller les gars, trop de matelots ne savent pas se distraire sainement, ils choisissent toujours la solution de facilité, préférant lire des romans photos avachis sur leurs lits plutôt que de venir à la bibliothèque, pourtant climatisée et où ils peuvent aussi écouter des disques et lire dans le calme ou faire du courrier.

J'ai cependant réuni autour de moi une équipe de bénévoles pour effectuer les projections de cinéma, trois fois par semaine, et recensé et classé les livres de la bibliothèque. J'ai déjà 50 abonnés sur les 150 que compte le personnel équipage.





Cinéma de plein-air Foyer de l'U.M. Dakar / Organisation d'un méchoui

Dimanche prochain, le foyer organise un méchoui, je profite de cette sortie pour lancer un concours photos et utiliser le nouveau labo-photo dans la réalisation d'une exposition.

J'ai également remarqué qu'ici un bon nombre de matelots aimaient la pêche, aussi je vais organiser prochainement une sortie en mer.

Enfin, j'ai été étonné par le nombre de Bretons de l'Equipage, et j'ai le projet de réaliser une exposition sur la Bretagne, avec cartes postales, revues, livres... et si ça marche, je continuerai avec une autre région.





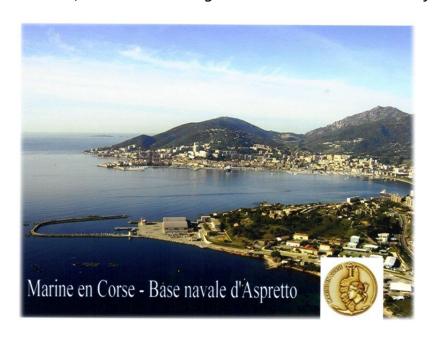
L'association des bretons de Dakar / concours de pêche à l'unité marine Dakar

Maintenant, je me plais fort bien ici, je m'habitue au climat, cela me change d'avec le crachin brestois !... »

Matelot André CLOATRE (Unité Marine Dakar 1967)

... « C'est avec un grand intérêt que j'ai pris connaissance du dernier « CIFA REVUE », qui ne cesse de s'améliorer à chaque numéro. Puisse ce lien entre tous les anciens du CIFA nous garder longtemps en contact franc afin de maintenir présente la période si enrichissante passée dans le cadre du Centre.

Plus d'un an s'est écoulé depuis mon stage, un an pendant lequel je me suis trouvé, aux côtés du directeur du foyer de la B.A.N., en face de lourdes difficultés matérielles, en raison de longs mois de reconstruction du foyer.



La première activité effective, mis à part le club nautique déjà existant et les sorties loisirs, a été la création d'un bulletin d'information, le HIBOU, dont vous avez pu juger le premier numéro. La sortie de ce journal a été un succès certain, puisque l'équipe a doublé pour le second numéro.

A partir du mois de Mars, nous avons réalisé une petite exposition de flammes postales, avec la collaboration de tous les personnels de la base, une bonne coopération!

Le démarrage du club de lecture a été ralenti par manque du mobilier de la salle, cet équipement est arrivé peu de temps avant mon départ, donc cette activité devra être l'œuvre de mon successeur.

Sur le plan des activités générales, je dois vous expliquer l'importance de la salle de jeux où sont organisés des concours de baby-foot et de ping-pong, groupant toujours de nombreux amateurs.

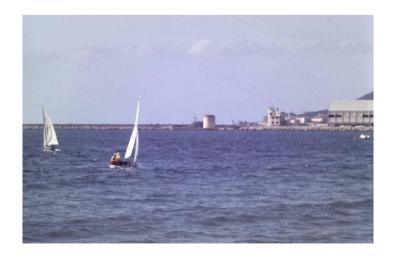
De plus la disposition de la nouvelle salle commune permet d'accueillir des groupes folkloriques et chanteurs locaux, ou des troupes théâtrales, en collaboration avec la Maison de la Culture. Il y est facile de présenter aussi des montages audio-visuels, ce que nous avons fait à l'occasion des Jeux Olympiques de Grenoble.

Un regret m'est resté en quittant la B.A.N., c'est de ne pas avoir eu le temps d'achever le programme entrepris. Mais je pense que mon successeur, épaulé par le directeur du foyer et sollicité par des camarades intéressés, pourra à son idée, créer d'autre activités.

Dès mon retour à la vie civile, j'ai contacté les directeurs des foyers de jeunes de ma région. Au mois de septembre, je vais prendre en main la section Information dans un Foyer des loisirs Léo-Lagrange, ainsi qu'une activité cinéma. En ce moment, après un premier article, je prépare une petite série pour la presse locale, série importante sur les Foyers.

Je suis donc décidé de compléter la formation que vous m'avez donnée, en espérant un jour me consacrer à plein temps à ce métier si passionnant qui touche les jeunes... »

Monsieur BONAMI Jean-Paul (B.A.N. Aspretto/ Corse 1967)



Sortie voile club nautique équipage BAN Aspretto



J-Paul Bonami

Liste des clubs réalisés durant la période CIFA 1966/1974

Archéologie

Art dramatique

Arts et spectacles

Automobile

Bâtiment

Bibliothèque

Bois et fer

Caméra-club

Ciné-club

Club agricole

Club lecture

Club musique

Décoration

Découverte

Dessin

Emaux

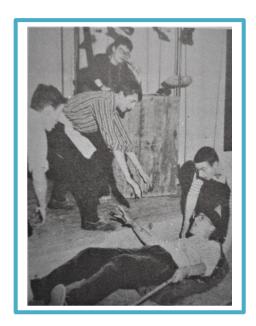
Emissions radio

Excursions

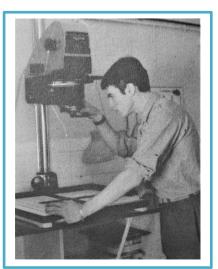
Guitare

Information

Journal de l'Unité







Karting

Langues

Maquettisme

Mécano

Métallo

Modélisme

Nautisme

Orchestre

Parachutisme sportif

Pédagogique

Peinture

Photo

Radio amateur

Radio commande

Radio électricité

Scoutisme

Ski-club

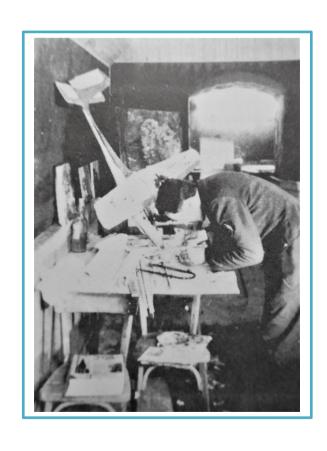
Spéléologie

Théâtre

Tir sportif

Vol à voile





Bibliographie et crédits photographiques

- La REVUE CIFA (période 1966-1970)
- https://francearchives.gouv.fr
- https://copainsdavant.linternaute.com
- https://anciens-cols-bleus.net (unite-marine-dakar et campagnes-dakar)
- Archives personnelles DF2 OESTREICHER et ANILO MOURCEL
- Archives section « Bibliothèque » C.S.A.M. TOULON.

Réalisation Raymond MOURCEL, le 21 juin 2023.



